

UN CLIC POUR SAUVEGARDER NOS LIBERTÉS !

Elections : pilotes, mobilisons-nous !

Les prochaines échéances électorales doivent être l'occasion de faire valoir notre droit imprescriptible de voler, en disposant d'un espace de liberté préservé. Cela implique de TOUS nous mobiliser.

* création des ZIT et autres zones d'interdiction de nos pratiques aériennes.
** fermetures de terrains transformées en juteuses opérations immobilières ou industrielles, confiscation de plates-formes pour des «rave-parties», «teknival» et autres rassemblements...

Négligées dans le meilleur des cas et, dans le pire, sévèrement remises en cause par des mesures iniques, imbéciles et sans réels fondements*, nos activités sont de plus en plus souvent sacrifiées sur l'autel d'une démagogie écœurante**. Elles exigent, pour continuer d'exister, un combat de tous les instants. Certaines de nos fédérations s'y emploient avec courage. D'autres ont, hélas, déjà baissé les bras... Depuis bientôt dix ans, *Volez !* se bat inlassablement aux côtés de ceux qui souhaitent continuer à utiliser le ciel pour leurs loisirs : pétition pour le rétablissement des baptêmes de l'air (*Volez !* n°11 d'avril 1998), appel à la défense de l'espace aérien (*Volez !* n°55 de janvier 2001-février 2002), mobilisation contre les redevances (*Volez !* n°91 et 93 d'avril et juin 2005), etc.

cher. Le mode d'emploi (*encadré ci-dessous*) vous indiquera la marche à suivre.



Au fur et à mesure de l'état d'avancement de notre action, nous vous tiendrons évidemment informés par l'intermédiaire de ces colonnes, bien sûr, mais également au travers d'un site

internet spécialement dédié à cette campagne. En nous mobilisant aujourd'hui, nous luttons pour la survie de notre passion demain !

Pour info

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet – ou qui y sont réfractaires... – il est tout à fait possible de participer à cette mobilisation en utilisant les moyens «traditionnels» : courrier ou fax. Nous vous renverrons immédiatement par le moyen de votre choix le contenu de cette pétition. *Volez ! Réagir* BP12 94731 Nogent/Seine-et-Marne cedex Fax : 01 49 74 00 69.

Les prochaines échéances électorales – présidentielles puis législatives – nous offrent l'occasion d'interpeller ceux qui nous gouvernent (ou qui souhaitent le faire...) afin de connaître leur opinion sur la liberté qu'ils comptent nous accorder dans la pratique future de nos loisirs aériens. Une population de 100 000 pilotes (100 000 foyers !) n'est certainement pas à négliger, la présence au second tour des élections se jouant parfois – les dernières présidentielles l'ont démontré – dans un mouchoir de poche... Il est plus que probable que nos politiques se sentiront obligés de prendre position. Des positions que nous saurons leur rappeler le temps venu... L'usage d'internet permet aujourd'hui de mobiliser extrêmement rapidement un nombre considérable de personnes : nous vous proposons d'utiliser cet outil pour réagir et affirmer votre détermination à sauver cet espace de liberté qui nous est

Mobilisation générale : mode d'emploi

Le site <www.volez-reagir.fr> met à disposition à partir du 1^{er} février une pétition qui développe 3 axes de doléances :
- défense des terrains d'aviation ;
- défense de l'espace aérien dévolu à la pratique des loisirs aériens ;
- lutte contre les entraves au développement de nos activités.
Par un simple clic, vous accédez à notre boîte emails dans laquelle vous nous adressez* la pétition électronique (le fichier, à télécharger, figure sur le site), éventuellement accompagnée d'un commentaire mentionnant les problèmes que vous désirez voir soulevés. Nous vous invitons également à envoyer en copie ce même message à votre député (dont vous trouverez le courriel sur le site), et aux candidats aux législatives de votre secteur (la majorité d'entre eux disposent d'une adresse électronique que vous trouverez grâce aux moteurs de recherche). Afin que cette opération soit relayée par le plus grand nombre, nous vous engageons vivement à diffuser cette pétition auprès de vos connaissances soutenant la cause de l'aviation de loisir. Les retours de la pétition à *Volez !* nous permettront de quantifier le nombre de personnes mobilisées. Vos commentaires seront analysés et synthétisés sous forme d'un questionnaire court et précis qui sera adressé début mars à chacun des candidats à l'élection présidentielle. Nous publierons dans notre numéro d'avril les réponses obtenues. Parallèlement, afin que nul ne les ignore, nous publierons sur le site <www.volez-reagir.fr> les réponses que vous aurez obtenues de la part de vos élus locaux (actuels et futurs). Cet été, nous diffuserons toutes vos réactions aux (nouveaux) ministères concernés (Transports, Jeunesse et Sports, Intérieur, Défense, etc.) afin de nous rappeler à leur bon souvenir...
* Bien entendu, nous nous engageons à ne pas utiliser votre adresse à d'autres fins que cette pétition.